

- **Entreprises**
- **Industrie**
 - Automobile
 - Aéronautique & Défense
 - Agroalimentaire & Biens de consommation & Luxe
 - Energie & Environnement
 - Biens d'équipement & BTP & Immobilier
 - Chimie & Pharmacie
 - Industrie lourde
- **Services**
 - Distribution
 - Transport & Logistique
 - Flotte d'entreprise
 - Tourisme & Loisirs
- **Communication**
 - Télécom & Internet
 - Informatique & Electronique
 - Publicité & Médias
 - Spécial téléphonie d'entreprises
- **Banques / Finance**
 - Banque
 - Industrie financière
- **TPE - PME**
 - Accueil
- **Portraits**

INTERVIEW [Entreprises](#) / [Publicité & Médias](#)

Source : La Tribune.fr - 19/11/2009 | 06:17 - 1778 mots



Numérisation des livres : Frédéric Mitterrand espère "des solutions communes avec Google"

Article Commentaires

Le ministre de la Culture participe au Forum d'Avignon du 19 au 21 novembre. A l'occasion de la deuxième édition de ces rencontres "économie, culture, médias", qui se veulent une sorte de "Davos" de la culture, il livre à La Tribune sa vision des liens entre culture et développement, celle des enjeux de la numérisation du patrimoine culturel pour l'Europe et des relations avec Google. Et de la culture "pour chacun", du rôle

INFORMATIONS SOCIÉTÉS

Google

SUR LE MÊME SUJET

EDITO Livre numérique : la Gaule résiste

EXCLUSIF Google en négociation avec la Bibliothèque nationale de France

Le site officiel du forum d'Avignon

TOP ARTICLES :

Les plus commentés

selon lui, les réformes en cours.

La Tribune - Le Forum d'Avignon a pour thème le lien entre culture et développement économique. Ce n'est pas fréquent d'aborder la culture par cet angle-là ?

Frédéric Mitterrand - Je ne suis pas d'accord. La création du ministère de la Culture il y a cinquante ans n'était pas simplement, dans l'esprit d'André Malraux et du général De Gaulle, l'occasion d'un accompagnement du développement culturel de la France. Il y avait une prise en compte de l'irrigation économique que peut apporter un véritable tissu culturel. Peut-être n'était-ce pas aussi conscient que ça l'a été ensuite, notamment avec François Mitterrand et Jack Lang. Aujourd'hui, l'exemple de Bilbao (en Espagne) le montre avec évidence. Dans une région qui a connu ce que la Lorraine a subi avec la crise de la sidérurgie, la création du musée de Franck Gehry a totalement modifié la vie locale. Autre exemple, Grenoble où j'étais la semaine dernière. C'est une ville aux équipements culturels très importants - la MC2 avec quatre salles, un musée des beaux-arts avec des collections superbes. On ne peut plus dissocier la qualité des équipements culturels de la manière dont ils participent au dynamisme économique de la ville. Et tout cela a commencé il y a quarante ans.

Mais c'est certain, actuellement la prise de conscience est plus forte et les résultats économiques plus évidents. Des opérations comme le Forum d'Avignon doivent permettre de faire un état des choses et surtout d'accentuer encore cette prise de conscience. Elles posent aussi la question des relations des acteurs culturels avec le mécénat. Le mécénat ne veut pas dire que l'Etat se défasse. Et il doit être valorisé

Les plus lus

- [1 - Football : la France qualifiée, TF1 et les sponsors soulagés](#)
- [2 - Match France-Irlande : TF1 bat M6](#)
- [3 - Bombardier remporte un méga-contrat de TER pour la SNCF](#)
- [4 - Clé 3G d'Orange : plusieurs cas de factures exorbitantes](#)
- [5 - France et Allemagne attendent un geste financier d'EADS sur l'A400M](#)
- [6 - Airbus revendique 3 milliards d'euros de commandes au salon de Dubaï](#)
- [7 - Numérisation des livres : Frédéric Mitterrand espère "des solutions communes avec Google"](#)
- [8 - Catastrophe d'AZF : décision du Tribunal attendue ce jeudi](#)
- [9 - Deuxième trimestre dans le rouge pour Air France-KLM](#)
- [10 - Sony vise un retour rapide à la rentabilité](#)

Lien permanent vers cet article :
<http://www.latribune.fr/entreprises/communication/publicite-medias/20091118trib000444709/numerisation-des-livres-frederic-mitterrand-espere-des-solutions-communes-avec-google.html>

: les mécènes créent du lien social, et au sein même de leur entreprise. Quand une entreprise communique bien sur son mécénat à l'extérieur et en interne, la fierté que ressentent ses salariés est considérable.

Vous trouvez que le mécénat n'est pas assez développé en France ?

Je constate que notre législation est la plus favorable du monde et qu'il faut que les entreprises et les particuliers le sachent. Je regrette qu'un certain nombre d'opérations de mécénat privées comme lorsque François Pinault a voulu s'installer à Boulogne, n'aient pas été suffisamment comprises par les pouvoirs publics. Il y a encore des ajustements à faire entre la perception du mécénat par les pouvoirs publics et le monde de l'entreprise.

La révolution numérique est-elle plutôt une chance ou un danger pour la création ?

Tout ce qui nous permet de nous déployer est une chance. La question est: "comment le faire au mieux des intérêts de la diversité culturelle et des consommateurs de musique et de films ?" Tout est une question de régulation. Prenons le cas de la numérisation et de la diffusion du patrimoine de nos bibliothèques. La question a commencé à prendre un tour fiévreux, cet été, avec la controverse à propos du fonds de la Bibliothèque nationale de France (BnF). Masi ce n'est que la partie émergée de l'iceberg: vous pouvez aujourd'hui accéder aux manuscrits de Stendhal. C'est bien une chance inouïe !

Comment numériser tout le patrimoine ? Google est-il incontournable ?

La première question qui se pose est de savoir qui va financer. Cela coûte 750 millions d'euros pour l'ensemble du patrimoine en France, les bibliothèques, les œuvres des musées, les films, les archives de l'Institut national de l'audiovisuel... ce qui est considérable. Certaines institutions ont déjà commencé: l'INA de façon remarquable; la Bibliothèque nationale de France à son échelle, avec Gallica. J'ai déposé un projet auprès du grand emprunt pour cela. Et j'ai l'impression qu'il existe un consensus sur le fait que c'est un véritable enjeu.

Seconde question: qui peut faire ce travail ? Il y a l'épouvantail Google. Quand on le cite, c'est comme si on arrivait avec un crucifix chez les vampires. Il y a aussi certainement en Europe, des gens capables de relever tout ou partie du défi. Il est temps de les repérer. La question est aussi: pourquoi pas faire numériser par Google si cette

entreprise nous propose de le faire ? Une seconde question, beaucoup plus importante, apparaît juste après, celle de l'indexation. Qui va nous guider dans l'immensité des collections virtuelles ? Et que se passera-t-il si ce guide décide de cesser son activité, ou de la faire payer. Il sera en position de force, car nous lui aurons donné les clefs de notre patrimoine.

Ce problème de l'indexation, interroge véritablement sur l'avenir de la numérisation en Europe. Il faut autant que possible trouver une réponse au niveau européen. Y arrivera-t-on ? Je l'espère. Le Forum d'Avignon va me permettre d'évoquer ces questions avec les participants et notamment plusieurs ministres, mais aussi avec des étudiants, Si on arrivait à construire un socle européen de réflexion dans la relation avec Google, cela permettrait certainement d'avoir des solutions alternatives.

En août, vous disiez qu'il ne fallait pas diaboliser Google...

Google a pris conscience de l'attitude européenne. Ils sont passés du "circulez, il n'y a rien à voir" à la prise de conscience du problème politique causé par leur démarche. Je déteste l'anti-américanisme de base. Je n'ai jamais pensé que manger des McDo empêchait de lire Paul Valéry. Google nous dit: "nous voulons le bien pour le monde entier". Il ne s'agit pas de cela, mais de trouver des solutions pratiques et surtout équilibrées entre la diffusion maximale des œuvres et le respect du droit d'auteur. J'espère qu'il sera possible de concevoir avec Google des solutions communes. En tout état de cause, c'est à nous de réguler le Net, ce n'est pas au laisser-faire de nous dicter ses droits. L'enjeu est considérable pour le paysage culturel, pour nos enfants. Et puis, le risque est que celui qui a le contrôle absolu de la distribution prenne le contrôle des contenus. Quand on contrôle toutes les stations-service, on a toute l'industrie du pétrole, les champs de pétrole et les raffineries.

A quelle échéance prendrez-vous une décision sur la Bnf?

Il ne faut pas traîner, parce que la demande est forte, et que d'autres pays avancent dans la voie de la numérisation. Mais il faut d'abord régler de multiples problèmes: les œuvres orphelines, la défense du droit d'auteur en général, la confidentialité des contrats signés avec Google, etc. La Commission d'accès aux documents administratifs vient ainsi d'estimer que tout citoyen peut se faire communiquer le contrat de Google avec la bibliothèque municipale de Lyon. D'où la mission que j'ai confiée à Marc Tessier, qui doit rendre ses conclusions le 15 décembre. Je m'en servirai comme point

de départ pour sensibiliser mes partenaires européens.

**L'essor du numérique ne pose-t-il pas un problème de financement de la production des contenus ?
Qu'attendez-vous de la commission Zelnik ?**

Qu'elle m'aide à développer et à réguler le marché [des œuvres culturelles en ligne] après la loi Hadopi contre le piratage, et à assurer le financement de la création. J'attends ses propositions. Je ne crée pas un comité pour lui dire « voilà ce que vous devez penser ». Sur le financement de la production, il faut voir de quelle production on parle : de films ? de musique ? Chaque domaine a ses propres lois économiques.

Quand sera mise en place l'Hadopi, la Haute autorité chargée de veiller au respect des règles anti-piratage récemment votées ?

Les autorités chargées de désigner les membres du collège de l'Hadopi ont déjà presque toutes répondues, et nous devrions disposer de la totalité des noms d'ici quelques jours. Ensuite, ces personnalités éliront leur président, comme le prévoit la loi, en toute indépendance. L'Hadopi pourra donc tenir sa première séance avant la fin de cette année.

Pensez-vous pouvoir faire bouger les choses à Bruxelles sur la TVA des biens culturels sur internet ?

Nous trouvons insensé que certains contenus supportent une TVA à 19,6% lorsqu'ils sont achetés en ligne et à 2,1% sur support physique. C'est anormal à la fois du point de vue économique, politique et pour la pratique culturelle . Mais l'orthodoxie fiscale de certains pays rend difficile le travail de persuasion que nous devons faire auprès de nos partenaires de l'Union européenne.

Cela signifie que vous laissez tomber...

Je suis plus motivé que jamais, c'est une priorité forte du Président de la République, une attente des consommateurs, une exigence des professionnels. Je me battraï pour la mettre en œuvre, dès le conseil des ministres de la culture de l'Union européenne le 27 novembre prochain.

Quel doit être selon vous le rôle des villes dans le développement culturel ?

Les gens ont-ils les instruments leur permettant de nourrir leur pratique culturelle? Je souhaite procéder à une forme d'inventaire en métropole et en outre-mer, pour dresser une

de carte des endroits où il y a des manques. Par exemple, il ne faut pas raisonner en tant que villes, mais en tant que territoires complets : la ruralité ne doit plus être synonyme de désert culturel.

Mais surtout, un des grands défis de la culture est l'intimidation sociale qu'elle porte. Une proportion importante de gens n'entre jamais dans un musée ou dans un théâtre estimant que ce n'est pas pour eux. Ils vont encore au cinéma, mais on ne dénombre que trois cinés mobiles en France alors qu'il y en a beaucoup en Allemagne. De la même manière, on va réfléchir à la rénovation des Tréteaux de France, qui diffusent le théâtre dans le monde rural.

Les collectivités territoriales vont jouer un rôle considérable, les Drac [directions régionale des affaires culturelles] vont les aider. Il n'est plus nécessaire de prouver que des implantations culturelles bien faites contribuent considérablement à dynamiser la ville. Or, certaines villes où les équipements n'existent pas sont en difficultés sur le plan culturel. Je veux agir et voir avec elles ce que l'on peut faire.

La réforme de la taxe professionnelle ne met-elle pas en danger sur les budgets culturels des collectivités locales ?

Je pense que tous les niveaux de collectivités territoriales doivent pouvoir intervenir en matière culturelle, et d'ailleurs, rien ne menace ces compétences. Quant à la taxe professionnelle, les effets de la réforme seront intégralement compensés : le Président de la République l'a dit, le Premier ministre l'a répété. Les collectivités territoriales ne doivent pas perdre ce qu'elles ont acquis en cinquante ans, c'est-à-dire la conscience de l'importance d'une politique culturelle pour la vie et la prospérité de leur espace. Si l'Etat ne peut pas tout faire, il a une fonction de levier considérable. S'il y a tellement de fantasmes autour de la culture, c'est que la culture touche à l'intime. C'est pourquoi je parle toujours de "culture pour chacun", c'est-à-dire que toute la population doit pouvoir accéder à une offre culturelle, mais que chaque citoyen se constitue, à partir de cette offre, son propre "musée imaginaire", sa propre identité. Je ne sais pas si j'y arrive...

Propos recueillis par Jean-Baptiste Jacquin et Isabelle Repiton

Publicité